

Affaires courantes

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Madame la Présidente, je suppose qu'aujourd'hui est en quelque sorte un jour historique pour quiconque est à l'écoute. Nous ne pouvons tous que le supposer, car il reviendra à la nouvelle première ministre, une fois assermentée, de décider quand cet endroit s'ajournera finalement pour de bon et quand des élections générales seront déclenchées.

Quiconque a suivi le débat sait que beaucoup de députés font aujourd'hui leurs discours d'adieu. En fait, on a beaucoup rendu hommage hier à M. Paproski pour ses longues années de service à la Chambre et pour l'amitié et les changements qu'il y a apportés.

Je voudrais dire tout d'abord que Steve Paproski, si je peux me permettre cette entorse au Règlement, est l'un des rares parlementaires à avoir vraiment exercé une certaine influence sur les nouveaux venus ici. En sa qualité de Président suppléant, M. Paproski s'est montré maintes fois obligeant à la Chambre en réglant lui-même certaines difficultés et en laissant certains nouveaux venus comme moi faire parfois une entorse au Règlement sans jamais nous le laisser violer cependant. Il nous adressait de petits mots pour nous dire comment procéder un peu mieux la prochaine fois. Il m'a certainement aidé. Ce fut un plaisir de siéger avec quelqu'un d'un tel calibre.

Lorsque j'ai appris que M. Paproski ne reviendrait plus, cela m'a un peu chagriné. Il est de ceux qui ont certes beaucoup contribué à faire respecter cet endroit et je regretterai certainement son absence. Je lui souhaite tout ce qu'il y a de meilleur.

Aujourd'hui, le débat porte sur autre chose. Il s'agit du débat d'ajournement qui porte, en fait, sur les réalisations du gouvernement. Ce sera peut-être la dernière occasion pour beaucoup de députés de prendre la parole ici. Pour la plupart d'entre nous, il s'agit probablement de la dernière chance d'intervenir au cours de la législature actuelle.

Le temps est propice à la réflexion. Il y a environ cinq ans, le gouvernement précédent déclenchait des élections générales. Nous avons eu droit au grand débat canadien sur le libre-échange, au cours duquel les gens ont pris position. La question faisait appel aux sentiments. À maintes reprises, on a été à même de constater que les faits n'avaient plus aucune importance. Néanmoins, le libre-échange a été au cœur de cette campagne électorale fédérale et a suscité de vives discussions parmi les Canadiens.

Pendant la campagne, le gouvernement a prétendu que, grâce au libre-échange, non seulement nos producteurs et nos biens auraient libre accès au marché américain, mais que le Canada connaîtrait une période de croissance sans précédent, attribuable justement au libre accès au marché américain. Il a également promis que la situation se redresserait.

• (1855)

À l'époque, le premier ministre actuel a déclaré: «Pardonnez-moi, car lorsque je vous ai promis des emplois, des emplois et encore des emplois en 1984, je ne savais pas comment je m'y prendrais pour tenir ma promesse. J'ai maintenant la solution à tous nos maux, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis.»

Il y a environ cinq ans, je me suis vivement opposé à cet accord commercial, car, à titre de partisan du libre-échange, j'estimais que l'accord négocié par le premier ministre et le cabinet du premier ministre était préjudiciable au Canada. À mon avis, l'accord ne contenait pas les mesures de protection nécessaires pour permettre à l'industrie canadienne de prendre de l'expansion et de prospérer, de manière à ce que les intérêts des Canadiens soient bien défendus.

Et que constatons-nous, presque cinq ans plus tard? Le secteur manufacturier du Canada, mais surtout du sud de l'Ontario, le moteur de notre économie, est ravagé. Il a été frappé par une catastrophe économique. On a enregistré la perte de plus de 400 000 emplois seulement dans ce secteur d'activité.

Voilà ce que vaut le libre-échange. Si la population canadienne pouvait remonter dans le temps jusqu'à ce grand débat, les résultats des élections seraient bien différents et l'accord n'aurait pas survécu.

Il reste que, peu après avoir été élu député du Canada atlantique, de Dartmouth, je me suis présenté à cette Chambre pour défendre les intérêts des habitants de ma circonscription, de ma région et de l'ensemble du pays. Selon l'un des principes fondamentaux de notre pays, qui a d'ailleurs présidé à la fondation de notre nation, tous les citoyens du Canada, peu importe la région où ils vivent, sont en droit de s'attendre à partager la richesse collective du pays.

Les gouvernements qui se sont succédés depuis la Confédération ont tous tendu vers ce principe fondamental de notre nation. On n'a cessé de le répéter, peu importe que l'on vive en Saskatchewan pendant les terribles années 1930, ou que l'on vive dans les Prairies en proie à la sécheresse, ou que l'on vive dans les provinces de l'Atlantique ou dans le nord de l'Ontario quand l'éco-